



## Demande d'informations sur les sites d'agrégats 2025

La Société d'évaluation foncière des municipalités (SEFM) recueille des informations sur les propriétés afin de mieux comprendre les activités menées sur les sites d'agrégats à travers l'Ontario, afin d'informer l'examen du système d'évaluation et d'imposition foncière qui est en cours.

Veuillez fournir des informations reflétant le site d'agrégats en date du **30 juin 2025**.

| SECTION A: DÉTAILS SUR LA PROPRIÉTÉ  |  |
|--|--|
| Numéro de rôle   |  |
| Adresse de la propriété  |  |
| Municipalité   |  |
| Numéros de licence ou de permis du ministère des Richesses naturelles et des Forêts (MRNF)<br>(si licencié en vertu de la <i>Loi sur les ressources en agrégats</i> )  |  |
| Superficie totale de site sous licence et permis (acres)   |  |
| Superficie totale du site (acres)<br><br><i>Veuillez indiquer la superficie totale de toutes les terres sous licence et sans licence pour ce numéro de rôle.</i><br><br><i>Veuillez noter que cette valeur doit être supérieure ou égale à la superficie totale du site sous licence indiquée ci-dessus.</i> |  |
| Nom du titulaire de licence  |  |

| SECTION B: COORDONNÉES |  |
|------------------------|--|
| Prénom                 |  |
| Nom de famille         |  |
| Titre du poste         |  |
| Entreprise             |  |
| Numéro de téléphone    |  |
| Adresse courriel       |  |



Dans cette section, veuillez fournir des renseignements détaillés sur **les terrains sous licence sur le site.**

Veuillez noter que toutes les dimensions et mesures indiquées sur ce formulaire doivent être conformes aux dimensions, aires et marges de recul figurant sur vos plans de site approuvés en vertu de la *Loi sur les ressources en agrégats*. Si vous vous trouvez dans une zone non désignée de la province, les informations fournies doivent respecter tous les règlements municipaux et règlements de zonage et de planification pertinents.

| SECTION C: DÉTAILS DE LA PROPRIÉTÉ – TERRES SOUS LICENCE SUR LE SITE |  |   |
|--|--|---|
|  | Détails du site  | Fournir le nombre total d'acres sous licence              |
| 1  | Terres essentielles aux opérations de gravières et de carrières<br><br><i>Toutes les terres sous licence utilisées pour l'excavation, l'extraction, le traitement et le stockage, y compris les bassins de décantation/d'envasement, les bermes et les routes.</i>   |   |
| 2  | Bermes<br><br><i>Veuillez fournir une ventilation des bermes non incluses dans la superficie totale indiquée à la question 1 - Terres faisant partie intégrante des activités d'exploitation de carrières et de mines.</i><br><br><i>Les bermes sont définies comme des barrières de terre surélevées, conformément à la licence délivrée par le ministère des Richesses naturelles et des Forêts.</i> |   |
| 3  | Routes<br><br><i>Veuillez fournir une ventilation des routes non incluses dans la superficie totale indiquée ci-dessus à la question 1 - Terrains faisant partie intégrante des activités d'exploitation des carrières et des mines.</i><br><br><i>Les routes utilisées dans le cadre de toute activité opérationnelle, de manière exclusive ou non exclusive.</i>                                     |   |
| 4  | La propriété a-t-elle un bassin de décantation ou de sédimentation?  | Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> |

| SECTION C: DÉTAILS SUR LA PROPRIÉTÉ (SUITE) |  |                     |                          |                          |
|---|--|---------------------|--------------------------|--------------------------|
| 4b  | Veuillez indiquer la superficie et l'état de chaque bassin de décantation ou de sédimentation.   | Superficie en acres | Actif                    | Inactif                  |
|   | Bassin 1 :   |                     | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|   | Bassin 2 :   |                     | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|   | Bassin 3 :   |                     | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|   | Bassin 4 :   |                     | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5   | <p>Terres épuisées</p> <p><i>Les terres épuisées désignent les terres sous licence qui ont été entièrement exploitées et qui ne sont plus activement utilisées pour l'extraction et/ou le stockage. Les travaux de voirie et de remise en état peuvent être en cours, mais ne sont pas encore terminés.</i></p> <p><i>Veuillez également inclure la superficie des terres sous licence, mais qui sont intactes (par exemple, broussailles et buissons) et dans leur état naturel.</i></p> <p><i>Veuillez noter que toute terre activement cultivée doit être incluse dans la question 7.</i></p> |                     |                          |                          |
| 6   | <p>Terres réhabilitées</p> <p><i>La réhabilitation d'une carrière ou d'une sablière consiste à remettre en état le terrain d'où ont été extraits les granulats afin qu'il puisse être réutilisé à des fins identiques ou nouvelles, ou remis dans un état similaire.</i></p> <p><i>Ce champ ne doit être utilisé que pour les terrains entièrement réhabilités et non exploités à des fins agricoles.</i></p>  |                     |                          |                          |
| 7   | <p>Terres agricoles</p> <p><i>Terrain sous licence utilisé à des fins agricoles. Par exemple, terrain cultivé ou pâturage.</i></p>   |                     |                          |                          |
| 8   | <p>Terres utilisées pour la résidence</p> <p><i>Terrain sous licence utilisé à des fins résidentielles.</i></p> <p><i>Veuillez noter : dans la plupart des cas, la superficie par défaut est d'un acre.</i></p>  |                     |                          |                          |

### SECTION C: DÉTAILS SUR LA PROPRIÉTÉ (SUITE)

|     | <b>Détails du site</b>   | <b>Fournir le nombre total d'acres sous licence</b>       |                     |                     |                 |
|-----|--|---|---------------------|---------------------|-----------------|
| 9   | La propriété a-t-elle un bassin d'eau de source? Cela n'inclut pas les bassins d'eau accessoires.  | Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> |                     |                     |                 |
| 9b  | Si oui, veuillez indiquer le nombre total de pompes d'entrée.  |   |                     |                     |                 |
|     | Bassin 1 :   |   |                     |                     |                 |
|     | Bassin 2 :   |   |                     |                     |                 |
|     | Bassin 3 :   |   |                     |                     |                 |
|     | Bassin 4 :   |   |                     |                     |                 |
| 10  | L'extraction sous la nappe phréatique a-t-elle lieu sur le site?   | Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> |                     |                     |                 |
| 10b | Si oui, veuillez indiquer l'emplacement du bassin, la superficie en acres et la taille du périmètre où l'extraction sous la nappe phréatique a lieu. | Emplacement   | Superficie en acres | Taille du périmètre | Unité de mesure |
|     | Bassin 1 :   |   |                     |                     |                 |
|     | Bassin 2 :   |   |                     |                     |                 |
|     | Bassin 3 :   |   |                     |                     |                 |
|     | Bassin 4 :   |   |                     |                     |                 |

*Bassin source : pour chaque bassin source équipé de pompes d'alimentation, un acre du bassin par pompe, quelle que soit la taille du bassin, est inclus dans la catégorie des propriétés d'extraction agrégée. Le reste du bassin serait classé dans la catégorie résidentielle.*  
*Remarque : les bassins sources peuvent également être utilisés pour l'extraction sous-marine.*

*Extraction sous l'eau : lorsqu'il y a une extraction active sous la nappe phréatique, un « halo » de cinq mètres sera appliqué au bord extérieur de l'étang faisant l'objet d'une extraction active. Ce « halo » sera inclus dans la catégorie des propriétés d'extraction d'agrégats, tandis que le reste de l'étang créé par l'extraction sous l'eau sera inclus dans la catégorie des propriétés résidentielles. La zone située à l'extérieur du halo dans l'étang (par exemple, le centre de l'étang) refléterait les zones où l'extraction a été effectuée à pleine profondeur et qui sont donc considérées comme réhabilitées.*



Dans cette section, veuillez fournir des détails sur d'autres utilisations des terres sur la propriété. Cela peut inclure des terres résidentielles, multi-résidentielles, commerciales, industrielles, de pipelines, agricoles, des terres protégées qui sont admissibles ou participant au Programme d'encouragement fiscal pour les terres protégées ou des forêts aménagées participant au Programme d'encouragement fiscal pour les forêts aménagées.

Veuillez noter que toutes les dimensions et mesures indiquées sur ce formulaire doivent être conformes aux dimensions, aires et marges de recul figurant sur vos plans de site approuvés en vertu de la *Loi sur les ressources en agrégats*. Si vous vous trouvez dans une zone non désignée de la province, les informations fournies doivent respecter tous les règlements municipaux et règlements de zonage et de planification pertinents.

| SECTION D: DÉTAILS DE LA PROPRIÉTÉ – TERRES SANS LICENCE SUR LE SITE |                                   |
|--|-----------------------------------|
| Types d'utilisation des terres                                       | Nombre total d'acres sans licence |
| Propriétés résidentielles  |                                   |
| Immeuble à logements multiples                                       |                                   |
| Propriétés commerciales  |                                   |
| Industriel   |                                   |
| Pipeline   |                                   |
| Exploitations agricoles  |                                   |
| Terre protégée (PEFTP)   |                                   |
| Forêt aménagée (MFIP)  |                                   |
| Bermes   |                                   |
| Routes   |                                   |
| <b>Total</b>   |                                   |



## SECTION E: COMMENTAIRES

Veuillez fournir des détails ou des commentaires supplémentaires  
pour soutenir l'évaluation du site d'agrégats

### Documents d'accompagnement

Si vous en disposez, veuillez joindre à votre demande tout documents d'accompagnement utiles. Il peut s'agir, par exemple, d'une photographie aérienne récente, d'un relevé topographique, d'un plan d'exploitation/du site ou d'un document similaire décrivant l'utilisation du terrain. Vous pouvez également fournir un croquis de la zone sous licence. D'autres documents d'accompagnement pertinents pourraient également inclure un rapport d'évaluation de la conformité.

### Comment soumettre vos renseignements

Vous pouvez soumettre les renseignements sur votre propriété en utilisant l'une des options suivantes :

1. Renvoyez ce formulaire dûment rempli, accompagné de tous les Documents d'accompagnement, à la SEFM à l'aide de l'enveloppe préaffranchie fournie. Les formulaires dûment remplis peuvent être envoyés par la poste à l'adresse suivante :

Société d'évaluation foncière des municipalités  
1340, promenade Pickering, bureau 101  
Pickering (Ontario) L1V 0C4

2. Renvoyez ce formulaire de demande dûment rempli, accompagné de tous les Documents d'accompagnement, à la SEFM par courrier électronique à l'adresse [aggregates@mpac.ca](mailto:aggregates@mpac.ca).

**Je certifie qu'à ma connaissance, les renseignements ci-joints sont exacts et complets.**

---

Nom

---

Signature

---

Date

### Nous sommes là pour vous aider

Si vous avez des questions, visitez le site [mpac.ca/fr/aggregates](http://mpac.ca/fr/aggregates) ou communiquez avec nous sans frais au 1 866 296-6722 ou par ATS au 1 877 889-6722, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h. Si vous avez des besoins particuliers en matière d'accessibilité, veuillez informer nos représentants de la meilleure façon de vous aider.